DÉCISION DU CONSEIL

du 23 juillet 2007

portant nomination d'un membre danois du Comité économique et social européen

(2007/545/CE, Euratom)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 259,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son article 167,

vu la décision 2006/703/CE, Euratom du Conseil du 16 octobre 2006 portant nomination des membres danois du Comité économique et social européen [1] pour la période allant du 21 septembre 2006 au 20 septembre 2010,

vu la candidature présentée par le gouvernement danois,

vu l'avis de la Commission,

considérant que le siège d'un membre danois du Comité économique et social européen est devenu vacant à la suite de la démission de M. Henrik FALLESEN,

DÉCIDE:

Article premier

M[me] Sinne ALSING CONAN est nommée membre du Comité économique et social européen en remplacement de M. Henrik FALLESEN pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 20 septembre 2010.

Article 2

La présente décision prend effet le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 23 juillet 2007.

Par le Conseil

Le président

L. AMADO

[1] JO L 291 du 21.10.2006, p. 33.